

28^{ème} AG de l'APESS : « Mettre le Document d'Orientations Stratégiques au centre des activités »

Fondée en 1989 à Bobo Dioulasso au Burkina Faso, l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS) est une organisation d'éleveurs active dans 13 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre

Le secrétariat exécutif d'Inter-réseaux a participé à la 23ème AG de l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS) du 1^{er} au 6 Juin 2015 à Bobo-Dioulasso sur le thème « Nos responsabilités ». Nous vous invitons à lire un bref compte-rendu de cette rencontre ainsi qu'une interview avec les présidents des cellules nationales de coordination au Burkina Faso et au Mali.

L'APESS a organisé sa 23ème AG du 01 au 06 Juin 2015 à Bobo-Dioulasso sur le thème « NOS RESPONSABILITES ». Environ 200 participants venus de 10 pays de la sous-région étaient présents. Les sessions de l'AG ont été articulées autour de différents axes.

- **La présentation du bilan des études réalisées au sein des pays sur la situation de l'élevage et des politiques dans ce secteur**

Quelle est la situation actuelle de l'élevage dans les pays membres de l'APESS ?

A la suite de la définition du Document d'Orientations Stratégique (DOS) adopté en 2011, les Cellules Nationales de Coordination (CNC, créées en 2013) de l'APESS de 9 pays (Burkina Faso, Cameroun, Niger, Sénégal, Guinée Bissau, Nigéria, Mali, Tchad, Gambie) ont mené des analyses sur l'élevage dans leurs pays respectifs.

De ces analyses, trois principaux points ressortent :

- L'élevage contribue significativement à la richesse nationale dans la plupart des pays ;
- La production est en constante progression depuis 40 ans malgré les contraintes existantes ;
- De nouveaux acteurs apparaissent avec un élevage intensif concurrençant fortement l'élevage moderne familial défini dans la vision de l'APESS.

En conclusion, il a été notifié que de nouveaux facteurs de tensions apparaissent dans le secteur de l'élevage :

- La concurrence sur l'espace entre les éleveurs, entre éleveurs et agriculteurs et/ou nouveaux acteurs de l'élevage ;
- La concurrence sur les marchés avec les nouveaux acteurs ;
- L'accès difficile au financement pour les éleveurs.

Dans quelle mesure les politiques actuelles au niveau des pays sont favorables à l'élevage familial pratiqué par les éleveurs?

De façon générale, il ressort des différentes CNC qu'une multitude de politiques existe. Cependant, deux principales difficultés existent : elles sont méconnues des éleveurs et elles sont faiblement mises en œuvre par les gouvernements.

Il faut cependant noter des aspects positifs dans certains pays. Par exemple au Mali, une charte pastorale existe et des actions sont menées dans le cadre de cette charte.

➤ **La présentation des activités réalisées par les 9 CNC ainsi que leurs priorités d'action pour la période 2015-2017**

Chacune des CNC des neuf pays a présenté les activités réalisées de 2013 (année de mise en place) à 2015. Dans de nombreux pays, on note la réalisation des bilans simplifiés des exploitations d'éleveurs, la participation à des activités officielles permettant d'améliorer la visibilité de l'APESS, des formations et des sensibilisations. Quatorze principaux engagements ont été pris par les CNC. Ce sont entre autres :

- L'amélioration de la connaissance du Document d'Orientation Stratégique (DOS) de l'APESS. Il s'agira de le connaître, le faire connaître et le valoriser ;
- Le renforcement du plaidoyer et du lobbying auprès des structures étatiques pour influencer la prise en compte des intérêts des éleveurs dans les politiques et plans d'action ;
- L'animation des bureaux de zones de l'APESS pour avoir un plus grand impact sur les exploitations familiales.

➤ **Les commissions de travail sur le Document d'Orientation Stratégique**

Comment utiliser le DOS pour définir les responsabilités et les rôles de chacun au sein de l'APESS?

Le DOS de l'APESS défini en 2011 est la boussole de tous les acteurs. **L'un des principaux objectifs de cette AG était de remettre le DOS au centre de l'ensemble des activités de l'APESS.** Pour ce faire, il est indispensable d'aider tous les membres à l'exploiter et à le valoriser. Sur cette base, la séance de travail avait pour but sur la base du DOS (traduit en fulfulde), d'apprendre aux membres à l'exploiter pour comprendre les responsabilités et rôles des membres et organes de l'APESS dans la transformation des exploitations familiales et dans l'amélioration des relations extérieures des éleveurs. Les différentes commissions de travail ont été conduites de façon participative entre éleveurs et techniciens. Au terme des commissions, les éleveurs ont affirmé avoir compris l'utilité du DOS pour connaître leur rôle et responsabilité. Il a également été souligné la nécessité d'en faire des outils simplifiés pour faciliter leur diffusion auprès des membres.

L'AG s'est poursuivie avec des séances de travail pour la définition des engagements des différents acteurs de l'APESS. L'assemblée a pris les sept résolutions suivantes :

Résolution 1 : généraliser la connaissance et l'utilisation du DOS

La veille sur la situation de l'élevage et sur les politiques réalisée par les CELLULES NATIONALES DE COORDINATION dans 9 pays confirme l'analyse des réalités de l'élevage faite dans la première partie du DOS, et la pertinence de la vision et de la stratégie définies dans les parties suivantes. En conséquence, l'assemblée a pris la résolution de **renforcer à tous les niveaux l'appropriation de ce document** maintenant traduit en anglais et dans la principale langue des éleveurs liés à la tradition. Des initiatives ont été ou seront prises par les CNC et les CRIPA pour poursuivre cette traduction dans d'autres variantes ou langues utilisées par les éleveurs sur l'espace APASS (pulaar, haoussa, arabe, portugais).

Résolution 2 : prendre des engagements pour exercer ses responsabilités

La réalisation de la vision inscrite dans le DOS ne sera possible que si les différents acteurs de l'APESS (les membres, les Bureaux de zone, les Bureaux de région, les Cellules nationales de Coordination, le Conseil d'Administration, le secrétariat général et les CRIPA) d'une part prennent les responsabilités qui leur reviennent et d'autre part prennent des engagements concrets pour les exercer. L'AG de Bobo a défini ces engagements et les a inscrits dans une **charte des engagements à tenir d'ici la prochaine AG pour commencer à réaliser la vision inscrite dans le DOS**. Chacun a pris la résolution de respecter ces engagements.

Résolution 3 : étendre l'organisation

Pour renforcer le pouvoir d'action de l'APESS, l'AG recommande aux CNC et aux Bureaux de Région d'étendre l'action de l'APESS à travers la création de **nouvelles zones** et la **vente de cartes de membres** qui seront mises à la disposition des zones par le secrétariat général à travers les CNC et les Bureaux de région.

Résolution 4 : engager les membres à renforcer leur association

L'assemblée recommande à chaque membre d'APESS de s'impliquer dans la vie de leur organisation en participant aux activités proposées par les Bureaux de zone et en prenant des responsabilités dans l'association. Elle a fixé les **taux de cotisation** et des modalités de contribution permettant à chacun de participer financièrement à la vie de l'association et elle invite chacun à s'acquitter de ses cotisations.

Résolution 5 : créer un espace spécifique pour les femmes dans l'association

L'assemblée a permis de recueillir des idées sur la forme et le contenu de cet espace. Elle **mandate le Conseil d'Administration** pour analyser et concrétiser ces idées d'ici la prochaine AG.

Résolution 6 : faire reconnaître sur le plan juridique les différentes instances de l'association

Actuellement, seule l'association internationale dispose d'un statut lui donnant pleine capacité juridique. Les instances qui représentent l'association au niveau national, régional et local ont besoin d'une **reconnaissance légale** pour porter la parole des éleveurs à leur niveau et pour avoir la capacité juridique leur permettant de conduire et gérer leurs activités. L'assemblée donne mandat au CA et à son Secrétaire général pour identifier le type de statut qui permettra à ces instances de mieux représenter l'APESS et les éleveurs aux différents niveaux conformément aux différentes législations nationales, tout en préservant l'unité de l'association. Elle leur demande de faire connaître aux CNC, Bureaux de Région et Bureaux de zone les démarches qu'elles doivent entreprendre pour obtenir leur reconnaissance. Elle recommande à ces différentes instances d'entreprendre rapidement selon les indications données les démarches qui leur permettront de se mettre en conformité avec la Loi de leur pays.

Résolution 7 : encourager chaque membre de l'APESS à exercer pleinement ses droits et ses devoirs citoyens

Pour faire reconnaître leurs droits par la société, les éleveurs doivent remplir leurs devoirs vis à vis d'elle. L'Assemblée recommande à chaque membre d'APESS de faire établir les actes d'Etat

civil concernant tous les membres de leurs familles, de faire établir des cartes d'identité, de s'inscrire sur les listes électorales et de participer aux élections, de payer les taxes et impôts dont ils doivent s'acquitter. Elle recommande aux Bureaux de zone d'assister leurs membres dans leurs démarches.

QUELQUES QUESTIONS AUX PRESIDENTS DES CELLULES NATIONALES DE COORDINATION (CNC) DU BURKINA FASO ET DU MALI

Les cellules nationales de coordination (CNC) de l'APESS ont été créées en 2013. Leur rôle se résume en trois points : veiller, coordonner, représenter. Leur création répond à la nécessité de coordination des activités au niveau national et surtout d'une représentation de l'APESS auprès des gouvernements de chaque pays pour un meilleur plaidoyer. En marge de l'AG 2015 de l'APESS, IR a échangé avec les présidents des CNC du Burkina Faso et du Mali.

IR : *Pouvez-vous présenter ?*

Amidou Cissé : Je suis Amidou Cissé, éleveur installé à au Mali. Je suis membre de l'APESS depuis sa création en 1989 et président du CNC du Mali depuis 2013.

Djibril Diallo : Je suis Djibril Diallo, chef coutumier à Ouahigouya (Burkina Faso). Je suis membre de l'APESS depuis sa création et président du CNC Burkina Faso depuis 2013.

IR : *Quelles sont vos principales attentes pour cette AG ?*

AC : Nous sommes venus dans l'objectif de souligner les responsabilités de tous les membres de l'APESS. Nous avons été éclairés par le Document d'Orientation Stratégique (DOS). Nos souhaits sont exaucés. L'objectif fixé est atteint.

DD : L'AG est toujours un lieu de bilan et de planification des activités futures. Cette année, le fer de lance de l'AG a été le DOS. Il a pu être traduit en fulfulde et remis aux membres à la base. Nous débattons sur la base du DOS pour connaître nos rôle et responsabilités au sein de l'APESS, notre association commune.

IR : *Au terme de l'AG, quels engagements forts doivent-être pris pour permettre à l'APESS d'avoir des résultats positifs à l'horizon 2017 ?*

AC : Les engagements pris sont de renforcer les instances de l'APESS de l'exploitation familiale jusqu'au conseil d'administration. Je suis certain qu'en nous appuyant sur le DOS, nous pourrons y arriver.

DD : Comme autre engagement, nous avons décidé d'impliquer davantage l'ensemble de la cellule familiale aux activités de l'APESS et de relancer les CNC qui sont les points focaux de l'APESS. Enfin, les technologies innovantes autour desquelles nous avons été formés au sein de l'APESS seront mises en application pour nous permettre de tirer notre épingle du jeu dans ce contexte de sécheresse et de changement climatique.

IR : *Bien que de nombreuses activités aient été menées au niveau des CNC depuis leur création, quelles sont les principales contraintes qui demeurent et quelles actions sont mises en œuvre pour y remédier ?*

AC : De nombreuses difficultés existent. Un des principaux problèmes que nous rencontrons est lié au type de relations que nous devons entretenir avec le CA, les services techniques et déconcentrés de l'Etat au niveau de nos régions. Il nous a été demandé d'assurer la représentation effective des CNC à toutes les manifestations nationales une meilleure implication dans les programmes et projets de l'Etat.

DD : Avec l'APESS, nous arrivons à trouver certaines solutions. Cependant, il faut intégrer qu'avec ces changements climatiques, il nous faut changer nos pratiques. Par exemple au Burkina Faso, nous appliquons surtout la culture fourragère en introduisant le système de récupération des terres dégradées et l'utilisation de nouvelles technologies.



Amadou Cissé (CNC Mali) et Djibril Diallo (CNC Burkina)